

faute d'avoir un inventaire ample des titres et papiers des archives de la ville qui sont en si grande confusion et si mauvais ordre qu'on a peine de les rencontrer lorsqu'on en a besoin, propose qu'il seroit extrêmement utile d'avoir un inventaire fort exact, auquel il vacquera librement et consciencieusement, si le Conseil le trouve bon.

Le Conseil agréant la bonne volonté dudit sieur Guichenon le prie de commencer à travailler au dict inventaire, avec l'assistance d'un conseiller de ladite ville et par le ministère de tel scribe qu'il voudra prendre. La dite proposition et offre sera représentée à la première assemblée générale pour y estre pourveu plus amplement sur la reconnaissance qu'il conviendra faire des peynes du dit sieur Guichenon, à cause de la longueur et importance du travail. »

Ce surcroît d'occupation ajouté à ses fonctions syndicales, à celles de sa profession, ne ralentit pas sa correspondance. En même temps qu'il entretient les relations déjà formées, il écrit à de nouveaux personnages pour demander aux uns et aux autres les informations et les documents nécessaires à son travail. M. Duchesne venait de lui envoyer son Histoire de la maison de Béthune, d'Hozier lui avait fait parvenir aussi la publication faite par ses soins d'une Histoire de Bretagne. L'un et l'autre l'encourageaient et le pressaient de hâter son travail, très-impatiemment attendu, disaient-ils, de la république des lettres ; c'était, il faut le dire, une recommandation superflue : sans doute la mise en ordre des archives de la ville de Bourg avait pour résultat l'intérêt de la ville, mais il est aisé de comprendre que Guichenon n'aurait jamais entrepris ce labeur, sans l'espoir qu'il avait de trouver dans ce dépôt des documents et des notes précieuses sur la Bresse. Il écrivit à Duchesne le 10 novembre 1639 :

« Monsieur, votre Histoire de la maison de Béthune est une continuation de vostre gloire et un nouveau tesmoignage de vos